



Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu.e.s
communistes
de Lille**



Intervention sur le plan Stratégie Jeunesse 2021-2026

La délibération cadre Jeunesse portée par ma collègue Madame BRUN sera votée par les communistes de la Majorité municipale avec un enthousiasme certain.

En effet, cette délibération s'inscrit dans la mise en œuvre du programme municipal de la Majorité. Transversales, audacieuses et cohérentes, **les 40 mesures définies pour la jeunesse lilloise sont de véritables axes de développement de progrès social et sociétal.**

Cette délibération est très large et propose un projet global pour les jeunes qui mobilisera l'ensemble de la Majorité municipale, mais aussi les acteurs associatifs ou institutionnels qui pourront également se saisir de la mise en œuvre de ces objectifs. Que ce soit en termes de logement, d'emploi, de loisir, de culture, de sport, de prise en compte des situations de handicap – et j'en oublie certainement –, c'est l'ensemble des besoins et des aspirations des jeunes Lilloises et Lillois qui est concerné.

Tous ces objectifs sont définis avec **une volonté politique de solidarité, d'un meilleur accès aux droits, d'écocitoyenneté et de justice sociale.** Notons au passage les progrès déjà obtenus pour les jeunes en matière de gratuité des transports, sujet auquel ô combien les communistes sont attachés et sensibles.

J'ai aussi repéré dans cette délibération des sujets très concrets qui concernent directement la délégation que m'a confiée Madame le Maire en juin 2020, notamment sur **l'accès aux vacances et aux loisirs et aussi sur l'éducation populaire.** Sur ce dernier point, j'ai la chance de rencontrer les acteurs et actrices de l'éducation populaire de notre ville qui font vivre au quotidien l'émancipation et la solidarité et je ne doute pas qu'ils seront ravis des ambitions très transversales que notre Majorité porte pour l'éducation populaire.





Karine Trottein

**Conseillère
municipale déléguée**

Alimentation
et restauration scolaire

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Réponse à la question de M. BONNET concernant les objectifs 100% bio et local dans le cadre du renouvellement du marché de viandes fraîches

Je souhaite commencer en réaffirmant mon contentement de voir votre intérêt sur les questions de restauration scolaire, car au-delà du seul aspect de service alimentaire, nous poursuivons plusieurs objectifs que vous avez, par ailleurs, cités, Monsieur BONNET : **la valorisation du plaisir de bien manger et de la convivialité d'un repas, l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire et à la saisonnalité, la mise en valeur de produits alimentaires de qualité et du terroir.** C'est essentiel pour nos enfants, pour leur croissance et leur santé. Alors, et avant de répondre à vos questions, Monsieur BONNET, permettez-moi d'ajouter quelques précisions par rapport à cette délibération, justement.

Ce marché comporte une nouveauté, dans la mesure où **il est explicitement demandé de la fourniture de viande fraîche bio et de viande cuite SIQO**, les signes d'identification de la qualité et de l'origine – ce sont globalement les labels et les AOP. Comme vous pouvez le constater, la spécification bio ne porte pas sur toutes les viandes, mais uniquement sur deux lots et un seul pour le SIQO : le porc, la volaille et la viande cuite.

Pour les autres viandes (le bœuf, le veau, l'agneau), il n'est pas spécifié bio, car les fournisseurs ne proposent que des carcasses entières, y compris les abats, ce qui nous obligerait à proposer jusqu'à quatre menus différents relatifs aux différents morceaux desdites carcasses.

Je précise aussi que **pour le porc et la volaille, l'offre nous permet un achat local**, j'entends des Hauts-de-France, alors que pour les autres viandes, nous n'avions justement aucune garantie qu'elles ne viennent d'ailleurs en Europe, avec toutes les problématiques d'éthique et de l'impact carbone que cela peut engendrer.

En quelques chiffres, donc, et pour donner quelques éléments de réponse sur la part du bio et du SIQO se rapportant à la loi EGalim, la Ville de Lille proposait dans ses restaurants scolaires, en valeur et en 2020, 15,13 % des produits. En 2021, et l'année n'est pas terminée, nous étions, au mois d'août, à 20,47 % d'aliments présentés. Nous devrions atteindre, sans aléa climatique ou une incapacité du marché à répondre à la demande, 25 % à la fin de l'année, l'objectif restant bel et bien d'atteindre les 50 % en 2022 et de **proposer 100 % de produits bio, SIQO ou encore locaux en 2026.** Le travail se poursuit en amont, la trajectoire est lancée – j'aurai très probablement l'occasion de réintervenir sur le sujet au moment du débat budgétaire, et j'espère vous avoir rassurés sur ce point –, comme nous le montre, et j'y reviens, la délibération de ce jour, qui, sans tenir compte des mini et des maxi, nous permet encore de faire évoluer les chiffres, cette délibération, donc, qui, en l'état, consacre 29,6 % du bio et du SIQO, et ça, c'est *biau* !

